



**Assemblée générale**  
**Conseil économique et social**

Distr.  
GENERALE  
  
A/43/426/Add.2  
E/1988/74/Add.2  
19 octobre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Point 84 a) de l'ordre du jour  
ACTIVITES OPERATIONNELLES POUR  
LE DEVELOPPEMENT

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
Seconde session ordinaire  
de 1988  
ACTIVITES OPERATIONNELLES  
POUR LE DEVELOPPEMENT

ACTIVITES OPERATIONNELLES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Note du Secrétaire général

Additif

1. Le présent additif complète le rapport annuel sur les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour 1988 (A/43/426-E/1988/74) et fournit des données statistiques préliminaires pour l'année 1987. Il donne un aperçu de la situation concernant les courants de ressources canalisés par les organisations du système des Nations Unies, ainsi que des prévisions de ressources pour les principaux organismes de financement. Des données plus détaillées et plus complètes sont actuellement compilées et seront publiées sous forme de recueil de statistiques. Ce recueil comprendra des tableaux faisant état des contributions et des dépenses par pays.

2. Sur la demande des Etats Membres, des informations sur les achats de biens et de services par le biais du système des Nations Unies sont également fournies.

88-25856 5999P (F)

/...

28P.

ANNEXE

Rapport du Directeur général au développement et la coopération  
économique internationale

I. APERCU DE LA SITUATION ACTUELLE

1. Le montant total des ressources fournies à des conditions de faveur en 1987 aux pays en développement par l'intermédiaire du système des Nations Unies est estimé à 6,2 milliards de dollars. Elles représentent, selon les estimations, 15 % du montant total de l'aide publique au développement (APD). Comme l'ont souligné en 1988 les organes directeurs de nombreux organismes du système des Nations Unies engagés dans des activités opérationnelles, il est à présent généralement reconnu que, compte tenu du caractère multilatéral, non politique et impartial, de l'assistance fournie par le système des Nations Unies au titre de la coopération technique, son importance ne se réduit pas à sa valeur quantitative.
2. Comme indiqué dans les tableaux de l'appendice I, une analyse des ressources mises à la disposition des organismes d'aide du système des Nations Unies montre que l'accroissement de 7 %, en dollars, de l'ensemble des contributions versées à ces organismes en 1986 a été suivi par une augmentation de 8 % en 1987. Il convient toutefois de signaler que ces augmentations ont été en partie annulées par les fluctuations des taux de change et en particulier la dépréciation du dollar par rapport aux monnaies des principaux donateurs. Etant donné la composition complexe des contributions reçues en nature et en espèces, et vu la diversité des monnaies dans lesquelles les contributions sont versées et les dépenses effectuées, il est pratiquement impossible de déterminer en période de fluctuation si les contributions au système des Nations Unies ont augmenté ou non en valeur réelle.
3. L'augmentation continue des contributions aux ressources de base du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) doit être soulignée. L'accroissement a été de 23 % en 1986 et de 24 % en 1987 pour l'UNICEF, de 19 % et 12 % respectivement pour le PNUD. Dans les deux cas, ceci représente un renversement de tendance, après plusieurs années de stagnation. Selon les estimations, les contributions extra-budgétaires faites par l'intermédiaire des institutions spécialisées ont, quant à elles, augmenté de 17 % en 1987. Les efforts supplémentaires faits par les autres pays pour pallier le refus persistant de l'un des principaux donateurs de verser sa contribution au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ont permis à ce dernier de maintenir le niveau de financement encourageant atteint en 1986.
4. Cette augmentation des fonds ne s'est pas encore traduite par des dépenses équivalentes, encore que les mesures adoptées pour accélérer les engagements et les décaissements devraient produire des effets notables sur les dépenses à compter de 1988. L'augmentation générale des dépenses de 6,3 % en 1987, ce qui représente environ le double de 1986 (2,9 %), occulte une nouvelle fois une grande disparité dans les résultats obtenus, cet accroissement ayant été de 12 % pour l'UNICEF, de 11 % pour le Programme alimentaire mondial (PAM), de 7 % pour les institutions spécialisées (dépenses extra-budgétaires) et de 5 % pour le FNUAP.

/...

Les dépenses au titre des ressources de base du PNUD sont demeurées pratiquement inchangées durant la première année de son nouveau cycle de planification (après une importante augmentation - 25 % - en 1986).

5. Le fait que l'augmentation des fonds était due en grande partie à la baisse du taux de change du dollar a de nouveau posé des problèmes complexes de gestion de ressources. L'ampleur de l'excédent inattendu de ressources par rapport aux engagements nominaux au titre des programmes a relancé les discussions concernant leur répartition. Au PNUD, par exemple, le Conseil d'administration a pris, à sa session de juin 1988, d'importantes décisions en vue de concilier les principes fondamentaux régissant la gestion des déficits ou des excédents établis durant les précédentes années avec le souci d'utiliser une partie des ressources excédentaires pour répondre à de nouvelles priorités.

6. L'augmentation prévue des dépenses au titre de l'aide devrait, à compter de 1988, être particulièrement importante compte tenu des changements intervenus récemment dans les opérations de financement du Groupe de la Banque mondiale. Alors que les transferts nets de l'Association internationale de développement ont augmenté de 16 % passant de 2 milliards 818 millions de dollars en 1986 à 3 261 900 000 dollars en 1987, les transferts nets de la Banque mondiale au titre des prêts non concessionnels, qui étaient, avec 194,1 millions de dollars, légèrement positifs en 1986 ont enregistré un solde fortement négatif de 2 203 300 000 dollars en 1987. Ce renversement des courants financiers traduit une baisse pour la troisième année consécutive des dépenses globales du système des Nations Unies au titre des activités opérationnelles pour le développement, qui sont passées de 7 795 900 000 dollars en 1984 à 4 258 400 000 dollars en 1987.

7. Ce problème fait actuellement l'objet d'une attention prioritaire. Des mesures ont été adoptées ou envisagées pour accroître le volume des prêts accordés par le groupe de la Banque mondiale tant à des taux de faveur qu'aux conditions du marché.

8. En ce qui concerne le premier type de prêts, un effort particulier a été fait en faveur des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne, pour lesquels les montants bruts décaissés par l'IDA sont passés de 1,2 milliard de dollars en 1986 à 1,6 milliard en 1987, alors que les engagements programmés pour 1988 ont atteint 2,8 milliards de dollars (ce qui représente une hausse de 30 % par rapport à 1987). La part de l'aide hors-projet - dont le rythme de décaissement est relativement rapide - est passé de 13 % en 1984-1985 à 28 % en 1986-1987. En outre, en décembre 1987, la Banque mondiale est parvenue à un accord avec 20 institutions et organismes donateurs en vue du cofinancement du Programme spécial d'assistance aux pays à faible revenu et lourdement endettés de l'Afrique subsaharienne. L'augmentation générale du capital de la Banque mondiale, qui a pris effet en avril 1988, devrait, quant à elle, permettre à la Banque mondiale d'augmenter de 10 % par an le volume des prêts qu'elle accorde aux pays qui bénéficient de ses ressources.

9. Toutefois, l'ampleur de la dette de nombreux pays en développement et la baisse enregistrée ces dernières années dans les courants financiers, y compris les crédits et les prêts à l'exportation consentis par des banques privées, font qu'il

/...

est particulièrement important de maintenir ou d'accroître tous les types d'aide publique au développement, y compris celle acheminée par le système des Nations Unies.

10. Selon la répartition établie d'après la classification des dépenses figurant dans l'introduction du Rapport annuel relatif aux données statistiques détaillées sur les activités opérationnelles pour le développement pour 1986 (A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 et Corr.1), les dépenses totales au titre des activités opérationnelles du système des Nations Unies se sont élevées en 1987 à 4,9 milliards de dollars (6,6 milliards de dollars en 1986). Dans ce montant, l'aide au développement sous forme de dons représentait 2,8 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars en 1986), les prêts à des conditions de faveur, 3,5 milliards (3 milliards de dollars en 1986), les prêts non concessionnels, 2 milliards de dollars (400 millions de dollars en 1986) et les activités d'aide aux réfugiés, les activités humanitaires et les activités spéciales d'assistance économique et de secours en cas de catastrophe financées par des dons, 600 millions de dollars (même montant qu'en 1986).

11. En 1987 l'assistance sous forme de dons acheminée par le PNUD et les fonds qu'il gère s'est élevée à 789 millions de dollars (28 % de toutes les dépenses financées par des dons contre 31 % en 1986); ce montant était de 719 millions de dollars pour le PAM (26 % contre 25 % en 1986), de 805 millions de dollars pour les institutions spécialisées (29 % contre 28 % en 1986) dont 484 millions de dollars (18 %) financés par des ressources extra-budgétaires et 320 millions de dollars par les budgets ordinaires - de 305 millions de dollars pour l'UNICEF (13 % tant en 1986 qu'en 1987) et 107 millions de dollars pour le FNUAP (4 % aussi bien en 1986 qu'en 1987).

12. Les dépenses de coopération technique, qui englobent les dépenses au titre de la formation et des services de consultants comprises dans les prêts de la Banque mondiale et les crédits de l'IDA, à l'exception de celles du PAM, se sont élevées à 3,2 milliards de dollars en 1987 contre 3 milliards de dollars en 1986.

13. Les dépenses des organisations membres du Groupe consultatif mixte des politiques ont atteint en 1987 1 milliard 920 millions de dollars.

## II. TENDANCES FUTURES

14. A la demande du Directeur général, les principales institutions financières du système des Nations Unies ont fourni un bref résumé de leurs prévisions de ressources pour les deux prochaines années.

### Banque mondiale

15. Durant l'exercice budgétaire 1988 (1er juillet 1987-30 juin 1988) le volume des prêts de la Banque a atteint 14,8 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 600 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Sur ce montant, 43 % ont été consacrés aux pays lourdement endettés à revenu intermédiaire.

/...

16. Les perspectives d'un maintien et d'un renforcement des efforts de la Banque dans les années à venir ont été améliorées par la huitième reconstitution des ressources de l'IDA en septembre 1987, l'entrée en vigueur de la Convention portant création de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) en avril 1988, et l'approbation, en avril 1988, d'une augmentation du capital général de la Banque d'un montant de 74,8 milliards de dollars, ce qui a porté le capital social de la Banque à 171,4 milliards de dollars.

17. L'IDA, l'organisme du groupe de la Banque mondiale qui octroie des prêts à des taux de faveur, a accordé aux pays en développement, au cours de l'exercice budgétaire 1988, des crédits d'un montant de 4,5 milliards de dollars; les engagements de dépenses connexes financés par le Fonds spécial d'aide à l'Afrique subsaharienne et le financement conjoint par les donateurs bilatéraux se sont respectivement élevés à 112,6 millions et 237,9 millions de dollars.

18. La huitième reconstitution des ressources de l'IDA a permis de mobiliser 12,4 milliards de dollars pour la période allant du 1er juillet 1987 au 30 juin 1990, ce qui représente une augmentation de 3,4 milliards de dollars par rapport à la septième reconstitution. Sous réserve des conditions et des modalités de l'accord conclu pour la huitième reconstitution des ressources de l'IDA, les échéances pour les pays classés par l'Organisation des Nations Unies dans la catégorie des pays les moins avancés, ou pour les pays qui n'empruntent qu'à l'IDA et dont le PNB par habitant en 1985 était égal ou inférieur à 400 dollars, sont ramenées de 50 ans à 40 ans. Pour tous les autres pays bénéficiaires de l'aide de l'IDA, les échéances sont ramenées à 35 ans. En outre, les modalités de crédit peuvent être revues et ajustées après une certaine période, compte tenu de l'évolution de la situation dans chaque pays.

19. En vertu de l'accord conclu pour la huitième reconstitution des ressources de l'IDA, le financement des investissements continuera d'être l'axe central des activités de l'IDA, mais on mettra davantage l'accent sur les prêts pour l'appui à la réforme des politiques et à l'ajustement économique : un montant compris entre 3 et 3,5 milliards de dollars, à prélever sur les ressources de la huitième reconstitution, pourra être consacré à ce dernier type de prêt. En outre, les prêts d'aide à l'ajustement seront utilisés, dans la mesure du possible, en conjonction avec la Facilité d'ajustement structurel du Fonds monétaire international dans les pays qui satisfont aux conditions requises. De plus, aux termes de l'accord, tous les efforts devraient être faits pour que 50 % des ressources de l'IDA aillent aux pays de l'Afrique subsaharienne, si des progrès suffisants ont été réalisés dans leurs programmes d'ajustement économique; en tout état de cause, il est prévu d'accorder à la région au moins 45 % de ces ressources. Un accord conclu entre donateurs en décembre 1987 prévoit le cofinancement d'un montant de 6,4 milliards - dont 3 milliards en argent frais - en faveur des pays lourdement endettés procédant à un ajustement, dans le cadre du Programme spécial d'assistance à l'Afrique de la Banque mondiale.

20. L'IDA consacrera aux pays les plus pauvres un montant supplémentaire de 3,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. L'apport de 3,6 milliards en droits de tirage spéciaux (DTS) - soit environ 4,6 millions de dollars - prévu dans le programme de prêt de l'IDA pour l'année budgétaire 1989

/...

sera majoré de 525 millions de DTS (environ 650 millions de dollars). Ces engagements supplémentaires, qui ont été rendus possibles par le remboursement de crédits antérieurs de l'IDA, augmenteront les contributions faites par les pays riches dans le cadre des reconstitutions triennales des ressources de l'IDA.

#### Programme des Nations Unies pour le développement

21. A l'heure actuelle, on estime à 943 millions de dollars les contributions volontaires aux activités de base du PNUD pour 1988 en utilisant le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU, en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 1988, ce qui représente une augmentation de 9,1 % (en dollars) par rapport à 1987. Les contributions aux ressources de base des différents fonds gérés par le PNUD (y compris le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés) sont évaluées à 68,3 millions de dollars pour 1988. En outre, les activités de cofinancement du PNUD et de ses fonds représenteraient un montant de l'ordre de 153,3 millions de dollars, ce qui porterait à environ 1 milliard 165 millions de dollars le montant total des ressources mises à la disposition du PNUD en 1988.

22. A sa trente-cinquième session, tenue en juin 1988, le Conseil d'administration du PNUD a décidé que sur un excédent prévisible de 676 millions de dollars de ressources pour le quatrième cycle (1987-1991), 600 millions de dollars seraient disponibles pour la programmation, une fois réservée une provision pour les dépenses d'appui des organisations. Sur ce montant, 490 millions de dollars seront répartis entre les CIP des pays et les CIP multinationaux et 110 millions de dollars affectés aux ressources spéciales du Programme. En conséquence, pour le quatrième cycle, le montant total des ressources disponibles au titre des CIP s'élève à 3 milliards 858 millions de dollars et celui des ressources spéciales du Programme à 209 millions de dollars.

#### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

23. On estime que la masse commune des ressources dont disposera le FISE, pour 1988 sera d'environ 358 millions de dollars, soit une augmentation de 4 % par rapport à 1987, en valeur nominale en dollars. Cette croissance est essentiellement due aux réactions positives des gouvernements donateurs, qui augmentent leurs contributions volontaires au FISE, à l'appui accru des sources de financement privées et à l'évolution des taux de change. Ainsi, les contributions des gouvernements à la masse commune des ressources devraient augmenter de 22 millions de dollars, cette augmentation étant due en majeure partie à l'augmentation des dons en monnaie locale, le reste étant dû aux gains de change.

24. Selon les prévisions, les fonds supplémentaires s'élèveront approximativement à 190 millions de dollars, dont 165 millions de dollars destinés à des projets spécifiques et 25 millions de dollars obtenus en réponse aux appels d'urgence lancés par le Directeur général.

25. Vu le climat économique et politique actuel, le FISE a formulé pour la période 1988-1991 des prévisions qu'il considère comme réalistes : la masse commune des ressources devrait croître d'environ 5 % par an pendant la période quadriennale et les fonds supplémentaires devraient se stabiliser à un niveau se situant approximativement entre 190 millions et 200 millions de dollars.

/...

### Programme alimentaire mondial

26. Au milieu de l'année 1987, soit six mois après le début du nouvel exercice biennal 1987-1988, 69 donateurs avaient annoncé des contributions aux ressources ordinaires d'un montant de 1 009 600 000 dollars, soit 72 % de l'objectif fixé (1,4 milliard de dollars). Le montant cumulé des ressources versées ou annoncées au PAM pour 1987-1988 sous la forme de ressources ordinaires, de contributions au titre de la Convention du PAM relative à l'aide alimentaire et au titre de la Réserve alimentaire internationale de crise s'élevait à 1 172 400 000 dollars à la fin de juin 1987. Compte tenu de l'expérience passée, on prévoit que le montant total des ressources disponibles pour le programme en 1987-1988 pourrait atteindre 1,5 milliard de dollars. A la treizième Conférence pour les annonces de contributions, tenue en février 1988, des contributions d'un montant de 525 millions de dollars avaient été annoncées pour juin 1988, par rapport à un objectif de 1,4 milliard de dollars pour l'exercice 1989-1990.

### Fonds international de développement agricole

27. Le Fonds a commencé à fonctionner avec des ressources initiales d'un million de dollars pour la période 1978-1980. Au titre de la première reconstitution, 1 070 millions de dollars lui ont été attribués pour la période 1981-1984. Malheureusement, le montant total de ses ressources de la deuxième reconstitution pour la période 1985-1987 est tombé à 460 millions de dollars - soit moins de la moitié des ressources annoncées au titre des ressources initiales ou de la première reconstitution. Cette diminution des ressources a eu pour effet de réduire sensiblement le volume des activités du FIDA, à un moment où son assistance, notamment aux pays en développement de l'Afrique subsaharienne, était indispensable.

28. Vu ces contraintes financières, le Fonds a lancé le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne victimes de la sécheresse et de la désertification, qui a démarré et est devenu pleinement opérant en mai 1986. L'objectif de 300 millions de dollars, fixé pour le Programme, a été atteint voire dépassé en janvier 1988 grâce aux généreuses contributions annoncées par les pays industrialisés. Cinq pays africains, dont trois figurent parmi les pays les moins avancés, ont fait des contributions volontaires au Programme spécial pour manifester leur propre attachement à l'objectif du développement autonome inhérent à l'approche du FIDA. Le Programme est essentiellement centré sur les pays africains à faible revenu accusant un déficit alimentaire, qui ont besoin d'être aidés en priorité sur la base d'une série d'indicateurs socio-économiques. Le Programme vise à mettre fin à l'évolution défavorable de la production des petits cultivateurs, en mettant l'accent sur les cultures vivrières de base, les projets de régulation des eaux de faible envergure, l'agroforesterie et la protection environnementale et en appuyant les réformes politiques et institutionnelles.

29. Les négociations relatives à la troisième reconstitution des ressources du FIDA ont commencé en avril de cette année. En 1988, la Consultation sur la troisième reconstitution pour la période 1989-1991 a tenu deux sessions : la première en avril, à Genève, et la deuxième en juin, à Rome. Une troisième session est prévue pour octobre 1988.

/...

30. A la première session de la Consultation, les pays de la catégorie I se sont déclarés prêts à fournir des ressources supplémentaires en versant des contributions en contrepartie non seulement de celles des pays de la catégorie II, comme ils l'avaient fait dans le passé, mais aussi, pour la première fois, de celles en monnaie convertible des pays en développement bénéficiaires de la catégorie III et, en ce qui concerne ces dernières, dans un rapport de contrepartie plus favorable. En échange, les pays de la catégorie III ont pris la décision sans précédent de se fixer un objectif de contributions en monnaies convertibles d'un montant de 75 millions de dollars. A ce jour, 62 pays en développement de la catégorie III ont fait part de leur intention d'annoncer des contributions à la troisième reconstitution. Des contributions ont déjà été versées et des annonces de contributions faites pour un montant de 52 millions de dollars, soit un montant nettement supérieur aux deux tiers de l'objectif fixé. Ces annonces de contributions sont en augmentation sensible par rapport à celles faites, par ces pays, aux ressources initiales du Fonds ou à celles faites au titre de la deuxième reconstitution. A la deuxième session de la Consultation, les pays de la catégorie I ont confirmé qu'ils reconnaissent le principe du versement de contributions en contrepartie de celles des pays de la catégorie III. Certains pays ont indiqué que le rapport de contrepartie pourrait être de 3 à 1. La formule de contrepartie effective n'a toutefois pas été arrêtée.

31. Certains pays de la catégorie II se sont déclarés disposés à maintenir leurs contributions à la troisième reconstitution au même niveau que leurs contributions à la deuxième reconstitution. D'autres n'ont pas encore précisé leur position. Toutes les catégories sont convenues que les délais étaient le facteur le plus important dans ce processus de négociation et qu'il fallait mener les négociations à bonne fin avant la douzième session du Conseil des gouverneurs du FIDA qui aura lieu en janvier 1989.

#### Fonds des Nations Unies pour la population

32. Compte tenu de la décision annoncée au milieu de 1988 par le Gouvernement des Etats-Unis - principal contribuant au FNUAP pendant la période 1970-1985 - à savoir que pour la troisième année consécutive il ne ferait pas d'annonce de contribution au FNUAP, on prévoyait au 15 septembre 1988 que les recettes du FNUAP pour 1988 s'élèveraient au total à 171 millions de dollars. Ce chiffre représente une augmentation de 15 millions de dollars, soit 9,6 %, par rapport au montant total des ressources du FNUAP en 1987; ce sont là aussi les recettes annuelles les plus élevées enregistrées au cours des 19 années d'existence du FNUAP. Cette augmentation satisfaisante des ressources a permis au FNUAP d'adopter un programme fondé sur l'hypothèse dite "haute" qui présume que tous les programmes pluriannuels par pays approuvés par le Conseil des gouverneurs pourraient, en 1988, être financés au niveau initialement approuvé. Il est d'autant plus difficile de prévoir de façon réaliste les ressources dont le FNUAP disposera pour la période 1989-1992 que l'on ne sait toujours pas si le Gouvernement des Etats-Unis versera ou non des contributions annuelles au FNUAP couvrant la totalité ou une fraction de cette période de quatre ans. Actuellement, le FNUAP prévoit que, sans contributions des Etats-Unis, ses recettes s'élèveront à 190 millions de dollars en 1989, 205,2 millions de dollars en 1990, 221,6 millions de dollars en 1991 et 239,3 millions de dollars en 1992, soit 856,1 millions de dollars au total pour la

/...



période 1989-1992. Dans sa décision 88/34, le Conseil d'administration du PNUD a confirmé les prévisions du FNUAP s'agissant de ses ressources pour la période 1989-1992.

### III. ACTIVITES D'ACHATS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

33. Il ressort à l'évidence des informations et statistiques figurant dans l'annexe II du présent document que les mesures adoptées par la plupart des organisations, notamment dans le cadre de groupe de travail des achats interorganisations et par l'intermédiaire du Groupe des services d'achats interorganisations du PNUD - et pour donner suite aux recommandations formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 42/195 - demandent à être renforcées et rationalisées si l'on tient à ce que se maintienne l'évolution positive enregistrée en 1987 en ce qui concerne les achats de matériel dans les pays en développement (achats qui avaient nettement diminué en 1986).

34. Des informations sur les mesures spécifiques prises par tel ou tel service d'achats, le Groupe des services d'achats interorganisations et les pays en développement eux-mêmes, avec l'appui technique du système des Nations Unies, figurent dans le rapport annuel du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale sur les activités opérationnelles pour le développement (A/43/426-E/1988/74, annexe). Les informations données et les observations formulées par le Groupe à l'annexe II devraient permettre aux Etats Membres de compléter leur action. En cours d'année, il a été insisté sur la nécessité de permettre au Groupe de poursuivre ses activités d'analyse des achats aux fins des activités opérationnelles du système de développement des Nations Unies. Le Groupe a poursuivi ses travaux en cours avec d'autres organisations ainsi que ses enquêtes, financées par le PNUD, dont les résultats sont inclus dans les rapports du Directeur général. Mais vu qu'il importe d'élaborer des statistiques pour le système tout entier et d'encourager les initiatives visant à intensifier les achats aussi bien dans les pays en développement que dans les principaux pays donateurs insuffisamment mis à contribution, la nécessité subsiste de mobiliser des ressources supplémentaires pour cette activité.

35. Un fait supplémentaire important, non pris en considération par le Groupe, a été l'achat par le PAM, pour la deuxième année civile consécutive, d'une quantité record de produits alimentaires - soit 611 000 tonnes pour une valeur de 87 millions de dollars (8 % de plus qu'en 1986). Sur ce montant, quelque 73 millions de dollars (75 %) ont été consacrés à l'achat de produits alimentaires dans les pays en développement, dans le cadre des transactions triangulaires et des procédures d'achats locaux définies par le PAM. En 1987, 37 % des achats de produits alimentaires opérés dans le cadre de transactions triangulaires l'ont été en Afrique. Quant aux achats locaux, si sur le plan mondial les quantités acquises par le PAM sont limitées, dans certains pays le volume des produits alimentaires achetés dans ces conditions peut être assez important. L'apparition, par intermittence, d'excédents alimentaires dans plusieurs pays en développement et la constitution de stocks de céréales suscitent un intérêt croissant pour le rôle que les transactions triangulaires et les achats locaux de produits de base pourraient jouer s'ils étaient substitués aux opérations traditionnelles d'aide alimentaire qui supposent des importations en provenance des pays développés exportateurs de produits alimentaires.

/...

APPENDICE I

Tableau A.1

Contributions des gouvernements et d'autres sources aux activités opérationnelles pour le développement menées par le système des Nations Unies (1980-1987)

(En millions de dollars courants)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<b>I. Contributions aux fonds et programmes de l'ONU</b>								
1. Contributions au PNUD <u>a/</u>	772,9	778,9	779,8	813,8	757,3	768,0	913,6	1 024,9
2. Contributions aux fonds gérés par le PNUD et à ses fonds d'affectation spéciale <u>b/</u>	53,6	61,5	67,8	107,4	83,2	79,9	91,2	100,9
3. Contributions au FNUAP	135,9	129,7	134,4	136,0	131,2	128,2	156,4 <u>c/</u>	175,0 <u>d/</u>
4. Contributions à l'UNICEF	278,7	261,6	352,1	296,8	297,9	340,0	417,7	517,1
5. Contributions à d'autres fonds et programmes de l'ONU <u>e/</u>	57,6	56,3	59,7	62,4	81,9	73,0	50,8	29,4 <u>f/</u>
<b>II. Autres contributions</b>								
6. Contributions au PAM <u>g/</u>	659,4	678,8	745,0	661,1	663,5	809,4	701,1	732,8
Total partiel	1 958,1	1 966,8	2 138,8	2 077,5	2 015,0	2 198,5	2 332,8	2 580,1
<b>III. Contributions aux activités opérationnelles des institutions spécialisées</b>								
7. Contributions imputées aux budgets ordinaires <u>h/</u>	155,0	212,3	198,1	256,8	280,0	290,8	310,5 <u>i/</u>	320,4
8. Contributions extra-budgétaires <u>j/</u>	305,2	365,3	379,8	326,9	376,1	340,1	436,8 <u>k/</u>	415,0 <u>l/</u>
Total partiel, 7 et 8	460,2	577,6	577,9	583,7	656,1	630,9	747,3	736,2
TOTAL, 1 à 8	2 418,3	2 544,4	2 716,7	2 661,2	2 671,1	2 829,4	3 080,1 <u>i/</u>	3 316,4
<b>IV. Contributions au groupe de la Banque mondiale et au FIDA</b>								
9. Contributions à l'IDA <u>m/</u>	2 914,1	2 642,1	3 166,6	2 876,6	2 512,3	2 379,8	2 582,1	2 914,6
10. Contributions au FIDA	106,4	-	399,2	299,0	263,5	52,5	154,3	233,4 <u>n/</u>
Total partiel, 9 et 10	3 020,5	2 642,1	3 565,8	3 175,6	2 775,8	2 432,3	2 736,4	3 148,0
11. Versements au titre du capital souscrit à la Banque mondiale	329,0	294,6	1 196,6	397,3	489,1	227,0	647,1	319,6
12. Versements au titre du capital souscrit à la SFI	104,0	83,6	78,2	13,0	0,2	1,4	110,4	114,5
Total partiel, 11 et 12	433,0	378,2	1 274,8	410,3	489,3	228,4	757,5	434,1
TOTAL, 9 à 12	3 453,5	3 020,3	4 840,6	3 585,9	3 265,1	2 660,7	3 493,9	3 582,1
TOTAL GENERAL	5 871,8	5 564,7	7 557,3	6 247,1	5 936,2	5 490,1	6 574,0 <u>i/</u>	6 898,5
<b>Pour mémoire</b>								
Contributions aux activités d'aide aux réfugiés, d'assistance humanitaire, d'assistance économique spéciale et de secours en cas de catastrophe <u>o/</u>	602,5	625,1	581,8	497,5	556,3	593,4	552,2	611,2 <u>p/</u>
Fonds du PNUE pour l'environnement	..	35,6	30,3	27,8	25,9	41,2	32,8	35,7
Contributions volontaires aux activités de base du PNUD <u>q/</u>	691,8	688,7	679,7	697,8	651,1	662,8	778,7	830,7
Participation aux coûts et contributions de contrepartie en espèces des gouvernements versées au PNUD	67,5	73,4	83,5	99,8	92,5	98,6	116,2	132,1
Contributions d'"auto-assistance" versées par les gouvernements aux organismes et aux institutions spécialisées <u>r/</u>	64,3	107,7	105,0	79,7	121,1	76,7	70,9	69,2
Fonds reçus par des organisations des Nations Unies pour des activités financées au moyen de prêts de la Banque mondiale/IDA	22,1	38,1	47,6	41,5	38,0	37,7	48,0	54,2

(Voir notes page suivante)

---

(Notes du tableau A.1)

Source : Etats financiers vérifiés des fonds et programmes des Nations Unies et du PAM; rapports internes de la Banque mondiale et du FIDA. Voir aussi les tableaux A.2 et A.3. Pour la définition des termes, voir la note sur les informations statistiques (A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 et Corr.1).

Note générale : Les nouvelles améliorations apportées à la présentation des données ont entraîné des modifications supplémentaires. Voir les notes relatives aux entrées des colonnes 1986 et 1987.

a/ Y compris les contributions au titre de la participation aux coûts et les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements, et les contributions versées au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés.

b/ Y compris le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds spécial pour les pays en développement sans littoral, le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles, le Fonds bénévole pour les Volontaires des Nations Unies, le Fonds intérimaire pour la science et la technique au service du développement, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne et d'autres fonds, comptes et fonds d'affectation spéciale du PNUD - y compris les fonds spéciaux établis par l'Administrateur - ainsi que les contributions au titre du programme pour les administrateurs auxiliaires. Ces chiffres comprennent les contributions versées à ces fonds au titre de la participation aux coûts.

c/ A l'exclusion des contributions aux fonds d'affectation spéciale du FNUAP, qui se sont élevées à 3,7 millions de dollars, et des contributions des gouvernements destinées aux "programmes démographiques spéciaux", qui se sont montées à 14,2 millions de dollars en 1986. Si ces contributions étaient incluses, le total s'élèverait à 174,3 millions de dollars.

d/ Y compris les contributions aux fonds d'affectation spéciale et aux "programmes démographiques spéciaux" du FNUAP en 1987. Si ces contributions étaient exclues (comme en 1986 et les années précédentes), le total serait de 149,4 millions de dollars.

e/ Autres programmes visés par la Conférence pour les annonces de contributions aux activités de développement et autres contributions à des organismes des Nations Unies provenant de sources extérieures. L'ONUDI a été transformée en institution spécialisée le 1er janvier 1986. A compter de 1986, toutes les contributions à l'ONUDI sont donc comptabilisées à la ligne 8, et non plus 5, du tableau.

/...

---

(Suite des notes du tableau A.1)

f/ A compter de 1987, la méthode de calcul des entrées de cette ligne est harmonisée avec celle du document annuel du PNUD relatif à la coopération technique ordinaire et extra-budgétaire du système des Nations Unies financée au moyen de sources autres que le PNUD (cf. DP/1988/85). A titre de référence, l'entrée correspondante pour 1986 serait de 33,9 millions de dollars.

g/ Y compris les contributions à la Réserve alimentaire internationale d'urgence (147,2 millions de dollars en 1987) et dans le cadre de la Convention relative à l'aide alimentaire du PAM.

h/ Somme des contributions des Etats Membres à la part du budget ordinaire des différentes organisations consacrée au financement des dépenses de coopération technique, calculées en chaque cas en fonction de leur quote-part.

i/ Le chiffre cité dans le document A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 et Corr.1 a été révisé en fonction de renseignements rectifiés.

j/ Contributions volontaires provenant de sources bilatérales publiques ou non et de sources multilatérales autres que les fonds et programmes de l'ONU et contributions d'"auto-assistance" versées aux organisations par les gouvernements. Jusqu'en 1986, cette ligne comprend aussi les ressources fournies par la Banque mondiale/IDA et une partie des contributions à des organismes des Nations Unies.

k/ Y compris 48 millions de dollars fournis par la Banque mondiale/IDA et 33,9 millions de dollars de contributions à des organismes des Nations Unies. Si ces sommes étaient exclues, le total serait de 354,9 millions de dollars.

l/ A compter de 1987, les ressources fournies par la Banque mondiale/IDA et les contributions aux organismes des Nations Unies ne sont plus comptées dans cette ligne. En ce qui concerne les premières, voir l'entrée pour mémoire au bas du tableau; pour les dernières, voir la note f/ ci-dessus. Si ces sommes étaient incluses (comme en 1986 et les années précédentes), le total serait de 499,5 millions de dollars.

m/ Les chiffres pour 1981-1985 correspondent aux paiements annuels de contributions à l'IDA comptabilisées sur la base des bons déposés. A partir de 1986, ils correspondent aux bons réalisés, qui, d'après l'IDA, donnent une idée plus juste des contributions. Mesuré par les dépôts de bons, le montant pour 1986 s'élèverait à 3 653,9 millions de dollars. En retenant les réalisations de bons pour la période précédente, on obtiendrait pour 1981 : 1 964,7 dollars; 1982 : 2 159 dollars; 1983 : 2 698,3 dollars; 1984 : 2 422,4 dollars; 1985 : 2 033,6 dollars.

n/ Dont 66,7 millions de dollars destinés au programme spécial du FIDA en faveur des pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

/...

---

(Suite des notes du tableau A.1)

o/ Y compris les contributions au HCR, à l'UNRWA, au Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et aux fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence (dont les programmes d'assistance économique spéciale de l'ONU) provenant de sources extérieures au système des Nations Unies, ainsi que les contributions pour les opérations de secours d'urgence au Liban recueillies par l'intermédiaire de l'ONU jusqu'en 1986. Pour les contributions concernant les opérations de secours d'urgence du PAM, voir plus haut la note g/.

p/ A compter de 1987, les ressources mobilisées par l'ONU pour les secours d'urgence au Liban mais non versées au titre de contributions ne sont plus comptées dans cette ligne. A titre de référence, le montant de ces ressources indiqué comme collecté en 1986 était de 18 millions de dollars.

g/ A l'exclusion des contributions au titre de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements. Les contributions au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés sont également exclues.

r/ On a indiqué à titre de référence les montants correspondant aux contributions d'"auto-assistance" qui sont compris dans les chiffres figurant à la ligne 8 du tableau.

/...

Tableau A.2  
 Contributions volontaires aux activités des institutions spécialisées  
 et d'autres organisations, 1987  
 (En milliers de dollars)

	OIT	FAO	Unesco	OMS	ONUDI	Centre CNUCED/ GATT du commerce inter- national	AIEA	Autres	Total
Allemagne, République fédérale d'	3 945	1 222	3 684	2 409	4 826	785	861	3 640	21 372
Arabie saoudite	-	1 339	23	959	1 000	-	-	8	3 329
Australie	4	494	30	1 129	3	-	10	304	1 974
Autriche	295	31	22	157	1 122	-	94	(68)	1 653
Belgique	2 014	12 557	385	325	980	232	107	1 890	18 490
Canada	8	(58)	184	2 772	32	1 296	84	966	5 284
Danemark	8 661	11 768	552	7 057	122	1 024	2	502	29 688
Etats-Unis d'Amérique	153	863	238	12 382	411	-	3 294	765	18 112
Finlande	1 440	2 224	680	1 779	1 328	848	49	1 382	9 730
France	151	2 213	870	666	5 366	145	101	1 490	11 002
Italie	8 568	3 415	95	6 658	23 298	276	654	2 041	45 005
Japon	842	5 076	586	2 786	2 433	351	214	10 657	22 945
Norvège	9 270	5 647	2 920	6 089	250	1 520	1	4 802	30 499
Pays-Bas	7 283	21 629	8	7 618	2 204	2 057	48	5 494	46 346
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	155	371	5 938	631	-	377	181	7 653
Suède	2 355	6 701	1 000	13 117	187	5 117	89	3 457	32 023
Suisse	3 477	4 421	399	1 671	689	2 229	-	1 193	14 079
Autres pays	72	3 023	1 396	1 711	3 906	358	819	3 849	15 134
<b>Total, pays</b>	<b>48 543</b>	<b>82 726</b>	<b>13 443</b>	<b>75 233</b>	<b>48 788</b>	<b>16 238</b>	<b>6 804</b>	<b>42 543</b>	<b>334 318</b>
Organisations multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies	107	18 698	1 495	2 584	2 178	81	57	(575)	24 625
Organisations non gouvernementales	298	1 967	3 329	9 440	1 363	-	1 886	783	17 180
<b>Total, organisations intergouvernementales/ organisations non gouvernementales</b>	<b>405</b>	<b>20 665</b>	<b>4 824</b>	<b>12 024</b>	<b>3 541</b>	<b>81</b>	<b>57</b>	<b>208</b>	<b>41 805</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>48 948</b>	<b>103 391</b>	<b>18 267</b>	<b>87 257</b>	<b>52 329</b>	<b>16 319</b>	<b>6 861</b>	<b>42 751</b>	<b>376 123</b>

Source : DP/1988/55.

/...

Tableau A.3

Contributions aux activités extra-budgétaires des institutions spécialisées  
 et d'autres organisations; récapitulation par donateur, 1983-1987

(En milliers de dollars)

	1983	1984	1985	1986	1987
Allemagne, République fédérale d'	8 718	7 460	11 615	15 820	21 372
Arabie saoudite	5 880	646	2 407	2 159	3 329
Australie	2 995	3 922	2 885	3 945	1 974
Autriche	389	808	1 066	1 792	1 653
Belgique	9 546	9 452	7 233	9 671	18 490
Canada	3 635	3 023	4 772	4 279	5 284
Danemark	11 591	25 747	15 253	34 293	29 688
Etats-Unis d'Amérique	2 321	6 591	8 375	16 365	18 112
Finlande	4 374	5 442	6 442	6 611	9 730
France	1 900	2 074	4 111	5 816	11 002
Italie	36 190	36 302	18 745	45 016	45 005
Japon	5 923	5 195	14 133	21 328	22 945
Norvège	15 405	14 701	17 621	22 586	30 499
Pays-Bas	19 559	22 513	25 960	28 753	46 346
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 504	2 807	3 376	5 702	7 653
Suède	26 703	19 943	24 588	25 825	32 023
Suisse	7 371	9 254	8 565	11 154	14 079
Autres pays	9 499	6 841	9 014	16 171	15 134
<b>Total, pays</b>	<b>174 503</b>	<b>182 721</b>	<b>186 161</b>	<b>277 286</b>	<b>334 318</b>
Banque mondiale/IDA	41 585	37 975	37 667	48 018	- a/
Organisations multilatérales n'appartenant pas au système des Nations Unies	22 599	23 734	20 919	33 876	24 625
Organisations non gouvernementales	8 481	11 882	13 338	6 930	17 180
<b>Total, organisations intergouvernementales/ organisations non gouvernementales</b>	<b>72 565</b>	<b>73 591</b>	<b>71 924</b>	<b>88 824</b>	<b>41 805</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>247 068</b>	<b>256 312</b>	<b>258 085</b>	<b>366 110</b>	<b>376 123</b>

Source : DP/1988/55, et rapports précédents de cette série.

a/ Voir ligne 8, note 1/, du tableau A.1.

/...

Tableau A.4

Contributions aux activités extra-budgétaires des institutions spécialisées  
 et d'autres organisations; récapitulation par institution, 1983-1987

(En milliers de dollars)

	1983	1984	1985	1986	1987
OIT	25 260	31 065	27 858	27 703	48 948
FAO	87 413	96 789	72 442	120 133	103 391
Unesco	21 132	22 286	19 806	20 605	18 267
OMS	88 710	78 951	81 406	108 380	87 257
CCI	9 333	10 581	10 327	13 979	16 319
AIEA	5 554	8 125	7 889	7 182	6 861
ONUDI	-	-	-	22 653	52 329
Autres	9 666	7 223	44 388	45 475	42 751
<b>Total</b>	<b>247 068</b>	<b>255 020</b>	<b>264 116</b>	<b>366 110</b>	<b>376 123 <u>a/</u></b>

Source : DP/1988/55, et rapports précédents de cette série.

a/ Voir ligne 8, note 1/, du tableau A.1.

/...



Tableau B.1

Etat récapitulatif des dépenses consacrées aux activités opérationnelles pour le développement par les organismes des Nations Unies, 1980-1987

(En millions de dollars courants)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<u>Dons</u>								
1. Financés par le PNUD a/	677,3	731,6	660,6	560,1	532,6	571,8	689,2	692,6 b/
2. Financés au moyen de fonds gérés par le PNUD	31,4	69,9	61,4	64,0	81,0	77,2	94,0	96,4
3. Financés par le FNUAP	136,5	122,5	106,3	105,6	119,9	128,5	101,6	107,0
4. Financés par l'UNICEF	251,7	218,3	213,4	246,2	244,4	278,6	326,0	364,8
5. Financés par le PAM c/	539,1	541,9	593,8	628,8	678,9	778,9	648,0	719,4
6. Financés sur les budgets ordinaires d/	157,0	212,7	198,9	257,8	281,0	297,7	310,5 e/	320,4
7. Financés par des institutions spécialisées ou d'autres organisations au moyen de fonds extra-budgétaires f/	328,7	380,6	410,3	396,7	420,0	412,8	451,1	484,3
Total partiel, 1 à 7	2 121,7	2 277,5	2 244,7	2 259,2	2 357,8	2 545,8	2 620,4	2 784,9
<u>Prêts à des conditions de faveur</u>								
8. Versés (net) par le FIDA g/	53,6	75,2	109,1	149,8	187,7	191,1	208,2	202,3
9. Versés par l'IDA								
a) Montant brut	1 584,6	1 767,7	1 679,3	1 429,3	2 581,9	2 714,6	3 195,5	3 686,4
b) Montant net	1 542,8	1 722,6	1 611,4	1 348,4	2 491,6	2 600,6	3 053,4	3 531,9
c) Transfert net	1 465,2	1 632,9	1 507,7	1 232,4	2 326,7	2 410,3	2 818,0	3 261,9
Total partiel, 8 et 9 c)	1 518,8	1 708,1	1 616,8	1 382,2	2 514,4	2 601,4	3 026,2	3 464,2
<u>Prêts aux conditions du marché</u>								
10. Versés par la Banque mondiale								
a) Montant brut	4 669,8	5 487,0	6 835,3	7 777,6	8 727,3	8 350,9	10 090,4	11 165,7
b) Montant net	3 068,1	3 879,0	4 935,8	5 543,6	5 953,0	5 080,3	5 403,9	4 169,2
c) Transfert net	1 081,7	1 830,5	2 634,3	2 835,5	2 797,1	1 496,9	194,1	-2 203,3
11. Versés par la SFI								
a) Montant brut	465,1	644,9	387,6	365,0	377,7	368,7	560,6	693,5
b) Montant net	295,2	509,7	290,6	166,0	126,6	93,8	156,2	212,6
Total partiel, 10 c) et 11 b)	1 376,9	2 340,2	2 924,9	3 001,5	2 923,7	1 590,7	350,3	-1 990,7
TOTAL GENERAL	5 017,4	6 325,8	6 786,4	6 642,9	7 795,9	6 737,6	5 996,9	4 258,4
<u>Pour mémoire</u>								
Activités d'aide aux réfugiés, d'assistance humanitaire, d'assistance économique spéciale et de secours en cas de catastrophe financées par des dons h/	465,7	647,9	621,3	593,0	627,5	646,4	634,6	642,9 i/
Coopération technique Banque mondiale/IDA j/	463,8	516,8	730,7	873,2	845,8	947,1	1 063,8	1 163,6
Dépenses d'"auto-assistance" k/	38,7	58,1	77,4	92,3	102,6	85,4	70,5	58,5

(Voir notes page suivante)

/...

---

(Notes du tableau B.1)

Source : Voir les tableaux A.1, B.2 et B.3. Pour la définition des termes, voir la Note sur les informations statistiques dans le document A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 et Corr.1.

a/ Ressources centrales du PNUD, y compris les contributions des gouvernements au titre de la participation aux coûts. Jusqu'en 1986, ces chiffres comprenaient aussi les dépenses financées par les contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements (7,5 millions de dollars en 1986).

b/ A partir de 1987, ce chiffre ne comprend plus les dépenses financées par les contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements (9,5 millions de dollars en 1987). A titre indicatif, le chiffre comparable pour 1986 serait de 681,7 millions de dollars.

c/ Y compris des dépenses afférentes à des projets liés à des activités de développement et à des opérations d'urgence. Dans le cas des opérations d'urgence, l'essentiel des dépenses a été financé par la Réserve alimentaire internationale de crise, le reste à l'aide des ressources générales du PAM.

d/ La majeure partie de ces dépenses est financée par l'OMS. Conformément à la résolution 29.48 de l'Assemblée mondiale de la santé de mai 1976, les allocations imputées sur le budget-programme ordinaire au titre de la coopération technique et de la fourniture de services aux Etats membres de l'OMS devaient atteindre au moins 60 % en termes réels. Les données concernant l'OMS comprennent également les dépenses au titre des services d'appui.

e/ Les chiffres qui ont servi à établir le document A/43/426/Add.1-E/1988/74/Add.1 et Corr.1 ont été révisés.

f/ Dépenses financées au moyen de fonds non précisés par ailleurs dans le tableau. La ligne 7 n'est pas directement comparable à la ligne 8 du tableau A.1, car elle comprend des dépenses financées au moyen de fonds et programmes de l'ONU énumérés à la ligne 5 du tableau A.1. Ces chiffres comprennent aussi les dépenses financées par les contributions d'auto-assistance des gouvernements (58,5 millions de dollars en 1987).

g/ Y compris quelques dons, d'un montant de 8,2 millions de dollars en 1987.

h/ Dépenses financées par le HCR, l'UNRWA, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et les fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les secours d'urgence (y compris pour les programmes d'assistance économique spéciaux). Ces chiffres comprennent les montants mobilisés par l'intermédiaire de l'ONU pour les secours d'urgence au Liban. Pour les dépenses concernant les opérations d'urgence du PAM, voir la note c/.

/...

---

(Suite des notes du tableau B.1)

i/ A partir de 1987, les ressources mobilisées par l'ONU pour les secours d'urgence au Liban, qui n'ont pas pas été dépensées par l'Organisation, ne figurent plus sur cette ligne. A titre indicatif, le chiffre comparable pour 1986 serait de 18 millions de dollars.

j/ Montants bruts versés au titre des activités de formation et des services de consultants sous forme de prêts de la Banque mondiale et de crédits de l'IDA aux emprunteurs s'adressant à la Banque mondiale.

k/ Les montants des dépenses financées par les contributions d'"auto-assistance" des gouvernements, qui sont compris dans les chiffres de la ligne 7 du tableau, sont ici indiqués à part pour plus de commodité.

/...

Tableau B.2

Dépenses sous forme de dons consacrées par les organismes des Nations Unies et d'autres institutions à des activités de développement en 1987, par organisme ou organisation

(En milliers de dollars)

	Total	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budget ordinaire	Autres fonds extra- budgétaires
ONU								
Département de la coopération technique pour le développement	133 284	84 969	11 661	16 219	-	-	6 535	13 900
CEA	17 251	6 380	185	2 915	-	-	1 500	6 271
CEE	451	154	-	297	-	-	-	-
CEPALC	9 005	1 595	5	1 122	-	-	850	5 433
CESAP	14 982	5 504	227	1 671	-	-	756	6 874
CESAO	2 557	578	197	559	-	-	985	5
CNUEH	14 547	13 075	43	-	-	-	523	106
CNUCED	11 768	8 236	738	-	-	-	714	2 080
Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales	838	-	(3)	-	-	-	-	841
Total partiel	204 683	120 491	13 053	22 783	-	-	11 863	36 493
FAO	314 976	128 388	6 006	1 996	-	-	37 247	141 339
AIEA	45 347	2 241	94	-	-	-	35 460	7 552
OACI	40 706	29 402	446	-	-	-	-	10 858
OIT	110 569	48 589	1 348	6 717	-	-	13 466	40 449
OMI	13 163	5 260	307	-	-	-	371	7 225
CCI	21 790	9 163	-	-	-	-	-	12 627
UIT	27 912	22 418	-	-	-	-	817	4 677
OMS	407 922	18 578	303	22 103	-	-	209 940	156 998
OMPI	7 246	2 286	152	-	-	-	2 967	1 841
OMM	19 971	10 079	-	-	-	-	834	9 058
OMT	1 630	1 630	-	-	-	-	-	-
Banque mondiale	51 625	49 160	2 465	-	-	-	-	-
PAM	719 400	-	-	-	-	719 400	-	-
PNUD a/	116 279	71 761	43 769	749	-	-	-	-
Unesco	69 169	27 405	63	5 990	-	-	4 241	31 470
FNUAP	10 276	-	-	10 276	-	-	-	-
UNICEF	367 511	-	2 245	471	364 795	-	-	-
ONUDI	96 378	69 428	1 593	35	-	-	2 079	23 243
UPU	3 237	1 652	-	-	-	-	1 098	487
Autres b/	23 785	7 816	1 386	14 593	-	-	-	-
Gouvernements	111 291	66 881	23 136	21 274	-	-	-	-
Total	2 784 876	692 628	96 366	106 987	364 795	719 400 c/	320 383	484 317 d/

Source : DP/1988/55, tableau 1.

Note générale : Le tableau du PNUD utilisé comme source principale avait été établi à partir de chiffres provisoires pour l'année. Les données peuvent varier par rapport à celles d'un autre organisme : le Département de la coopération technique pour le développement, par exemple, a publié des chiffres définitifs faisant état de 136,2 millions de dollars au total.

a/ Y compris le BSP, les VNU, le FANUERN, le SFNUSTD et le BNUS.

b/ Y compris les ONG (surtout pour le FNUAP), la BASD et le FADES.

c/ Pour le PAM, voir la note c/ du tableau B.1.

d/ Y compris 69 220 000 dollars de dépenses financées sur les contributions d'"auto-assistance" des gouvernements.

/...

Tableau B.3

Dépenses sous forme de dons consacrées à des activités de développement, par secteur, 1987

(En milliers de dollars)

Catégorie de programmes selon la classification du CAC	Pourcentage du total	Total	PNUD	Fonds gérés par le PNUD	FNUAP	UNICEF	PAM	Budgets ordinaires	Fonds extra-budgétaires
01 Affaires politiques	-	7 360	321	-	-	-	-	1 248	5 791
02 Questions de développement général, politiques et planification	6	164 704	125 910	5 259	-	-	-	12 556	20 979
03 Ressources naturelles	7	189 200	73 991	27 918	-	64 547	-	13 370	9 374
04 Agriculture, sylviculture et pêche	22	626 701	143 064	18 718	-	-	321 870	51 566	111 483
05 Industrie	5	140 168	87 716	4 091	-	-	7 502	6 560	34 299
06 Transports et communications	5	129 967	74 379	11 695	-	-	15 211	3 164	25 578
07 Commerce international et financement du développement	1	19 591	1 340	1 205	-	-	-	933	16 113
08 Population	4	120 526	12 576	376	106 987	-	-	-	587
09 Etablissements humains	1	25 496	13 803	3 095	-	-	6 744	523	1 331
10 Santé	26	739 076	33 840	7 278	-	175 600	135 778	219 631	166 949
11 Education	4	113 071	31 602	1 813	-	35 728	26 184	2 548	15 196
12 Emploi	2	62 847	32 836	1 069	-	-	-	7 885	21 057
13 Aide humanitaire et secours	9	238 521	6 443	3 426	-	25 597	202 927	61	67
14 Conditions sociales et justice sociale	2	46 493	10 246	2 997	-	24 953	-	2 437	5 860
15 Culture	1	18 775	5 103	697	-	-	-	1 406	11 569
16 Science et technologie	3	76 347	39 458	6 693	-	-	-	13 637	16 559
17 Divers	2	66 033	-	36	-	38 370	3 184	2 918	21 525
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>2 784 876</b>	<b>692 628 <u>a/</u></b>	<b>96 366</b>	<b>106 987</b>	<b>364 795</b>	<b>719 400 <u>b/</u></b>	<b>320 383</b>	<b>484 317 <u>c/</u></b>

Source : DP/1987/59, tableau 2; états financiers vérifiés de l'UNICEF et du PAM.

a/ Non compris 7 496 000 dollars de dépenses financées pour les contributions de contrepartie versées en espèces par les gouvernements.

b/ Pour le PAM, voir la note c/ du tableau B.1.

c/ Y compris 70 548 000 dollars de dépenses financées pour les fonds d'"auto-assistance" des gouvernements.

/...

## APPENDICE II

### Rapport statistique annuel sur les activités d'achats des organisations en 1987

#### Cadre de référence

1. Comme le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale l'avait demandé en 1984, le Groupe des services d'achats interorganisations a établi cette année-là un rapport statistique sur les achats effectués par les organisations aux fins de leurs activités opérationnelles pour 1982-1983. Ce rapport a été inclus dans le rapport du Directeur général sur les activités opérationnelles pour le développement entreprises par le système des Nations Unies, qui a été présenté à l'Assemblée générale lors de sa trente-neuvième session (A/39/417). Dans sa résolution 39/220, l'Assemblée a souligné la nécessité de présenter régulièrement des rapports sur la question.

#### Travaux préparatoires

2. Conformément aux instructions que lui avait données le Directeur général au début de janvier 1985, concernant la nécessité de recueillir des statistiques sur les pays d'origine, le Groupe des services d'achats interorganisations a envoyé à toutes les organisations participantes, le 15 janvier 1985, une lettre contenant des indications détaillées pour la préparation du rapport sur 1984 et décrivant les procédures à suivre pour obtenir à l'avenir des données plus précises. Le 8 décembre 1987, le Groupe leur a de nouveau écrit pour leur demander de communiquer, sur les formulaires fournis par lui, des statistiques sur leurs achats par pays fournisseur et par pays d'origine et, pour les contrats de sous-traitance, par pays du siège social.

#### Observations générales

3. Toutes les organisations participantes ont fourni les statistiques demandées, mais plusieurs d'entre elles (HCR, CESA0, CESAP, PNUD/(BSP), CEPALC, Unesco, UIT, OMI, AIEA et FNUAP) n'ont pas respecté la date limite du 31 mars 1988, ce qui a compliqué l'établissement du présent rapport.

#### Qualité des statistiques communiquées par les organisations

4. Il n'a pas été possible, cette année encore, de présenter séparément des statistiques complètes par pays fournisseur et par pays d'origine, étant donné que le Département de la coopération technique pour le développement du Secrétariat de l'ONU, l'UNRWA, la FAO, l'Unesco, l'OACI, l'OMS, l'OPS, l'OMPI, le FNUAP et l'UNICEF n'ont pas été en mesure de communiquer des informations sur les pays d'origine. Les achats de ces organisations représentent 78 % de tous les achats de matériel. Dans le rapport de 1987 (A/42/326/Add.3-E/1987/82/Add.3, appendice II, par. 4), il était précisé que l'Unesco ne pourrait pas donner de ventilation par pays d'origine avant la fin de 1988. De son côté, l'OMS a déclaré qu'elle fournirait des statistiques par pays d'origine à partir du 1er avril 1988. Deux autres organisations - la FAO et l'UNICEF - ont fait savoir que ces statistiques n'étaient pas disponibles et les autres n'ont simplement rien indiqué. Les

/...

statistiques par pays d'origine communiquées par trois organisations (le Département de la coopération technique pour le développement, l'OPS et le FNUAP) étaient exactement identiques aux données indiquées par pays fournisseur. Leurs chiffres ne sont pas inclus dans les tableaux lorsque les statistiques qui y figurent concernent à la fois le pays fournisseur et le pays d'origine.

5. On constatera, à la lecture des tableaux ci-joints, que la valeur des achats de matériel est passée de 610 441 000 dollars en 1986 à 636 042 900 dollars en 1987, soit une modeste progression de 4,2 %, alors que dans le même temps la valeur des contrats de sous-traitance est passée de 104 954 700 dollars à 140 057 500 dollars, soit une augmentation de 33,4 %.

Achats effectués dans les pays en développement

6. Sur la base des statistiques par pays fournisseur, le montant total des achats effectués dans des pays en développement est passé de 109 631 400 dollars (18 % du montant total des achats) à 127 564 200 dollars (20,1 %). Ces chiffres sont encourageants puisqu'ils représentent une augmentation de 11,7 % de la part des achats de matériel effectués dans des pays en développement.

7. Quinze organisations (CEA, CEPALC, CESAO, CESAP, CNUEH, ONUDI, OIT, UPU, UIT, OMM, OMI, AIEA, PNUD (BSP), HCR et OMT) qui ensemble ont effectué 22 % de tous les achats, ont communiqué au Groupe des services d'achats interorganisations la ventilation de leurs achats par pays fournisseur et par pays d'origine. L'analyse de ces données montre que les articles fabriqués localement ont représenté 87,7 % des achats effectués dans les pays en développement. La tendance est favorable puisque ce pourcentage n'était que de 74 % en 1986.

Achats dans les principaux pays donateurs sous-utilisés

8. Le tableau ci-après montre l'évolution constatée de 1986 à 1987 :

Pays	<u>Montant total des achats</u>		<u>Variation</u> (En pourcentage)
	<u>1986</u>	<u>1987</u>	
Canada	17 501 000	12 319 900	-29,6
Danemark	17 609 100	22 237 400	+26,3
Finlande	3 908 500	5 185 100	+32,7
Norvège	6 768 500	7 313 900	8,1
Pays-Bas	28 971 200	19 348 000	-33,2
Suède	21 125 700	17 150 600	-18,8

Les chiffres ci-dessus sont intéressants, cependant pour chacun des pays concernés, il faudrait examiner la tendance sur une période plus longue - cinq ans par exemple - pour pouvoir en tirer des conclusions valables, car un seul gros contrat peut expliquer une variation sensible d'une année sur l'autre.

/...

Conclusions

9. Deux tendances très encourageantes se dégagent du présent rapport. La première est que la part des achats effectués dans les pays en développement a progressé de 11,7 % de 1986 à 1987. La seconde est que la part des articles fabriqués localement dans les achats effectués dans les pays en développement a progressé de 18,5 %. Il faut espérer que ces tendances se confirmeront en 1988.

10. Bien que les statistiques fournies pour 1987 soient de meilleure qualité que pour 1986, plusieurs organisations doivent encore faire un gros effort pour en améliorer l'exactitude. Comme le Groupe des services d'achats interorganisations l'a déjà souligné les années précédentes, l'établissement de ces statistiques doit faire partie intégrante des procédures d'achat de chaque organisation.



Montant total des achats, par organisation  
(En milliers de dollars)

Organisation	1985		1986		1987		Pays en développement	Non spécifié
	Total	Total	Matériel	Sous-traitance	Total	Pays industrialisés		
ICTD (ONU)	41 890,2	50 446,8	30 475,3	5 797,2	36 272,5	72,73	27,24	0,03
CEA	421,2	769,0	769,0	310,9	1 079,9	72,56	27,44	
CEPALC	470,8	350,8	241,5	287,0	528,5	22,54	77,46	
CESAO	49,3	596,4	68,4		68,4	99,85	0,15	
CESAP	2 444,4	580,3	1 383,1	464,1	1 847,2	25,31	74,69	
UNRWA	22 698,0	27 604,9	44 899,6		44 899,6	70,07	12,18	17,75
CNUER	4 526,6	7 053,2	3 339,9	2 730,1	6 070,0	45,43	4,57	
ONUDI	33 728,6	29 293,0	20 524,7	17 720,2	38 244,9	77,38	17,33	5,29
OIT	20 840,7	37 004,1	19 944,3	3 909,3	23 853,6	50,79	37,89	11,32
FAO	104 260,8	83 962,8	59 308,9	25 247,5	84 556,4	84,54	15,45	
Unesco	16 639,0	8 953,7	16 015,0	3 663,0	19 678,0	66,62	33,35	0,02
OACI	15 594,3	15 661,9	8 054,0		8 054,0	75,99	23,98	0,03
OMS	53 271,0	53 208,9	72 804,1		72 804,1	75,87	22,21	1,92
OPS	26 994,0	32 815,7	26 051,1	1 434,2	27 485,3	85,51	14,49	
HCR		26 629,5	34 264,7	798,4	35 063,1	55,47	24,53	
UPU	315,8	627,2	831,9		831,9	44,52	54,60	0,88
UIT	7 749,0	6 126,9	8 513,0		8 513,0	91,86	8,12	
OMM	6 058,0	6 133,4	4 029,3	108,7	4 138,0	76,58	23,42	
OMI	586,2	1 174,3	839,9		839,9	85,62	12,44	
OMPI	1 302,4	347,9	301,0	21,5	322,5	29,46	68,56	1,94
ATEA	15 134,3	18 791,5	22 986,0	499,1	23 485,1	91,31	7,13	1,98
PNUD (BSP)	60 060,2	89 798,9	25 382,7	76 853,3	102 236,0	66,44	32,46	1,56
FNJAP	11 401,7	14 573,5	22 190,5		22 190,5	94,54	5,46	1,10
UNICEF	163 106,7	203 660,1	212 710,5	21,3,0	212 710,5	77,12	22,88	
OMT	91,1	114,6	114,6		327,6	85,47	14,53	
Total	609 634,3	715 395,7	636 043,0	140 057,5	776 100,5	75,58	22,39	2,03

/...

Montant total des achats, par pays fournisseur

(En milliers de dollars)

Pays	1986			(%)	1987			(%)
	Matériel	Sous-traitance	Total		Matériel	Sous-traitance	Total	
Afghanistan	67,5		67,5	0,01	308,1	27,0	335,1	0,11
Afrique du Sud					197,1		197,1	0,07
Albanie								
Algérie	13,5		13,5	0,00	8,8	34,8	43,6	0,00
Allemagne, République fédérale d'	49 969,5	1 504,5	51 474,0	7,30	53 011,4	1 177,1	54 188,5	7,11
Angola	209,7		209,7	0,03	150,8		150,8	0,05
Antigua-et-Barbuda						1,0	1,0	0,00
Arabie saoudite	1 119,0		1 119,0	0,16	152,1	1 137,1	1 289,2	0,17
Argentine	1 728,9	162,5	1 891,4	0,26	1 001,8	307,1	1 308,9	0,17
Australie	3 117,2	19,2	3 136,4	0,44	3 128,1	1 000,0	4 128,1	0,54
Autriche	8 629,5	503,8	9 133,3	1,28	11 637,4	1 000,4	12 637,8	1,64
Bahamas	22,5		22,5	0,00	6,0		6,0	0,00
Bahreïn	2 133,6	477,5	2 611,1	0,36	2 932,6	611,0	3 543,6	4,14
Bangladesh	2 133,6	477,5	2 611,1	0,36	2 932,6	611,0	3 543,6	4,14
Barbade	48,7	36,6	85,3	0,01	231,9	1,0	232,9	0,03
Belgique	15 433,8	667,2	16 101,0	2,25	19 288,8	2 043,0	21 331,8	2,77
Belize	68,7		68,7	0,01	24,0		24,0	0,00
Bénin	203,0	60,2	263,2	0,04	489,3	277,1	766,4	0,10
Bhoutan	151,6		151,6	0,02	62,0	4,0	66,0	0,00
Birmanie	166,4		166,4	0,02	127,6		127,6	0,05
Bolivie	694,9	173,2	868,1	0,12	953,4	90,1	1 043,5	0,14
Botswana	564,1	188,6	752,7	0,11	335,1		335,1	0,04
Brésil	1 931,3	138,7	2 070,0	0,29	5 006,6	402,0	5 408,6	0,73
Brunéi Darussalam								
Bulgarie	194,3		194,3	0,03	61,6		61,6	0,01
Burkina Faso	1 230,9	2 133,5	3 364,4	0,47	1 491,8	74,3	1 566,1	0,20
Burundi	796,9	4,7	801,6	0,11	339,7	51,4	391,1	0,05
Cameroun	779,8	255,4	1 035,2	0,14	614,1		614,1	0,08
Canada	13 487,1	4 013,9	17 501,0	2,45	10 006,9	2 312,0	12 318,9	1,63
Cap-Vert	258,6	15,2	273,8	0,04	316,6	61,4	378,0	0,05
Chili	711,5	290,7	1 002,2	0,14	520,6	441,9	962,5	0,13
Chine	2 378,0	502,3	2 880,3	0,40	3 626,3	342,7	3 969,0	0,51
Chypre	125,6	86,0	211,6	0,03	502,7		502,7	0,07
Colombie	1 658,3	13,0	1 671,3	0,23	347,5	302,8	650,3	0,09
Comores	101,9	123,9	225,8	0,03	121,4		121,4	0,02
Congo	104,7		104,7	0,01	735,9	27,6	763,5	0,10
Costa Rica	720,4	43,5	763,9	0,11	125,2	445,7	570,9	0,07
Côte d'Ivoire	325,8	205,3	531,1	0,07	576,9	908,7	1 485,6	0,19
Cuba	192,0	54,0	246,0	0,03	158,0	28,5	186,5	0,03
Danemark	16 533,0	1 076,1	17 609,1	2,46	19 382,8	2 854,5	22 237,4	2,91
Djibouti	1 059,3		1 059,3	0,15	537,6	78,1	615,7	0,08
Dominique	67,0		67,0	0,01	5,0	1,0	6,0	0,00
Egypte	573,9	1 275,2	1 849,1	0,26	648,6	11,3	760,9	0,09
El Salvador	511,5	12,0	523,5	0,07	356,6	6 620,6	6 977,2	0,90
Emirats arabes unis	47,0	7,8	54,8	0,01	99,9		99,9	0,01
Equateur	509,0	3,5	512,5	0,07	384,4	78,1	462,5	0,06
Espagne	2 314,7	432,4	2 747,1	0,38	2 836,8	8,2	2 845,0	0,37
Etats-Unis d'Amérique	67 724,6	2 455,6	70 180,2	9,81	75 564,4	3 910,1	79 474,5	10,34
Ethiopie	368,7	158,8	527,5	0,07	1 448,3	153,5	1 601,8	0,21
Fidji	248,5	6,0	254,5	0,04	238,7	232,0	470,7	0,06
Finlande	2 994,1	914,4	3 908,5	0,55	3 350,4	1 831,7	5 182,1	0,67
France	34 321,2	3 587,2	37 908,4	5,30	36 617,0	4 455,1	41 072,0	5,29
Gabon	14,6		14,6	0,00	100,3		100,3	0,01
Gambie	57,1	47,0	104,1	0,01	124,4		124,4	0,02
Ghana	91,1	72,6	163,7	0,02	213,4	61,2	274,6	0,04

Pays	1986				1987			
	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)
Grèce	445,0		445,0	0,06	599,2	1,5	600,7	0,08
Grenade	2,0		2,0	0,00	2,5	1,0	3,5	0,00
Guatemala	1 616,5		1 616,5	0,23	1 466,5	689,4	2 155,9	0,28
Guinée	293,4	20,7	314,1	0,04	422,7	28,0	450,7	0,06
Guinée-Bissau	122,2		122,2	0,02	271,1	36,5	307,6	0,04
Guinée équatoriale	16,9	40,0	56,9	0,01	89,3	1,7	91,0	0,01
Guyana	16,7		16,7	0,00	60,7	34,0	94,7	0,01
Haïti	263,9	172,3	436,2	0,06	327,2	79,4	406,6	0,05
Honduras	108,2	50,0	158,2	0,02	390,3	45,0	435,3	0,06
Hongrie	2 736,0	3 813,1	6 549,1	0,92	2 823,1	826,9	3 650,0	0,47
Iles Cook	0,7		0,7	0,00	1,2		1,2	0,00
Iles Salomon	34,1		34,1	0,00	13,8	12,0	25,8	0,00
Inde	16 668,2	208,7	16 876,9	2,36	12 659,7	162,4	12 822,1	1,65
Indonésie	2 441,0	66,7	2 507,7	0,35	3 696,9	459,3	4 156,2	0,54
Iran (République islamique d')								
Iraq	127,5	64,5	192,0	0,03	74,8	11,0	85,8	0,01
Irlande	924,2	24,1	948,3	0,13	254,8		254,8	0,03
Islande	85,7		85,7	0,01	14,8		14,8	0,00
Israël	2 488,1	627,0	3 115,1	0,44	3 478,6	255,1	3 733,7	0,48
Italie	41 770,7	57 277,5	99 048,2	13,85	42 700,8	56 922,5	99 623,2	12,84
Jamahiriya arabe libyenne	3,7		3,7	0,00	0,7	10,0	10,7	0,00
Jamaïque	219,6	4,0	223,6	0,03	107,4	109,8	217,3	0,03
Japon	63 031,2		63 031,2	8,81	72 120,0	1 019,3	73 139,2	9,42
Jordanie	1 865,0	20,2	1 885,2	0,26	2 049,4	25,7	2 075,1	0,27
Kenya	2 427,9	83,2	2 511,1	0,35	3 827,6	6 239,6	10 067,2	1,20
Koweït	725,5		725,5	0,10	28,2		28,2	0,00
Lesotho	268,2	34,4	302,6	0,04	230,7	5,4	236,1	0,03
Liban	1 055,9		1 055,9	0,15	2 017,5	438,0	2 455,5	0,32
Libéria	158,8	70,0	228,8	0,03	81,6		81,6	0,01
Luxembourg	5 629,8		5 629,8	0,79	882,1	97,0	979,1	0,13
Madagascar	210,4	237,9	448,3	0,06	342,0	193,0	535,0	0,07
Malaisie	864,2	192,7	1 056,9	0,15	685,2		685,2	0,09
Malawi	337,9		337,9	0,05	1 164,0		1 164,0	0,15
Maldives	18,1		18,1	0,00	100,8		100,8	0,01
Mali	1 818,4	263,3	2 081,7	0,29	1 851,4	576,4	2 427,7	0,31
Malte	14,6		14,6	0,00	71,0		71,0	0,01
Naroc	104,3	172,4	276,7	0,04	206,4	100,6	307,0	0,04
Maurice	71,3	23,5	94,8	0,01	134,6	45,9	180,5	0,02
Mauritanie	426,9	145,2	572,1	0,08	496,9	111,5	608,4	0,08
Mexique	2 549,1	21,4	2 570,5	0,36	918,3	3 160,1	4 078,4	0,53
Mongolie	3,9		3,9	0,00	22,4		22,4	0,00
Montserrat					69,8		69,8	0,01
Mozambique	203,7	2,0	205,7	0,03	600,0	150,0	750,0	0,10
Namibie		277,7	277,7	0,04		166,6	166,6	0,02
Népal	1 077,1	359,7	1 436,8	0,20	2 092,2	1 240,3	3 332,5	0,43
Nicaragua	380,2		380,2	0,05	295,9		295,9	0,04
Niger	1 544,8	212,3	1 757,1	0,25	2 024,1	229,4	2 253,5	0,29
Nigéria	190,5	55,7	246,2	0,03	226,6	184,4	411,0	0,05
Norvège	5 964,6	803,9	6 768,5	0,95	6 073,8	1 240,2	7 313,9	0,94
Nouvelle-Zélande	254,3		254,3	0,04	275,4	1 706,3	1 981,8	0,26
Oman	20,8		20,8	0,00	11,5		11,5	0,00
Ouganda	525,4	100,0	625,4	0,09	693,2		693,2	0,09
Pakistan	4 119,8	38,4	4 158,2	0,58	6 710,3	488,5	7 198,8	0,93
Panama	1 122,8	0,7	1 123,5	0,16	452,3	128,0	580,3	0,07
Papouasie-Nouvelle-Guinée	25,7		25,7	0,00	132,4	48,9	181,3	0,02
Paraguay	214,6		214,6	0,03	112,7	105,2	218,0	0,03
Pays-Bas	27 185,8	1 785,4	28 971,2	4,05	18 227,3	1 120,7	19 348,0	2,49
Pérou	1 479,6	128,6	1 608,2	0,22	669,3	231,0	900,3	0,12
Philippines	2 130,1	94,0	2 224,1	0,31	2 916,8	1 029,7	3 946,5	0,51
Pologne	1 368,9		1 368,9	0,19	761,0	424,1	1 185,1	0,15

Pays	1986				1987			
	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)	Matériel	Sous-traitance	Total	(%)
Portugal	1 764,1	40,7	1 804,8	0,25	435,5	67,4	502,9	0,06
Qatar	41,4		41,4	0,01	46,7		46,7	0,01
République arabe syrienne	312,0	950,8	1 262,8	0,18	693,3	25,3	718,6	0,09
République centrafricaine	319,4		319,4	0,04	566,6	282,1	848,7	0,11
République démocratique allemande	2 074,5	412,9	2 487,4	0,35	1 232,0		1 232,0	0,16
République démocratique populaire lao	456,0	31,1	487,1	0,07	570,5	60,2	630,7	0,08
République dominicaine	277,9	18,6	296,5	0,04	115,5	4,0	119,5	0,02
République-Unie de Tanzanie	423,8	54,0	477,8	0,07	1 038,9	99,8	1 138,8	0,15
Roumanie	221,4	27,6	249,0	0,03	136,5	30,7	167,2	0,02
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	48 211,7	2 918,3	51 130,0	7,15	49 723,7	4 514,5	54 238,3	6,99
Rwanda	433,9		433,9	0,06	482,6		482,6	0,06
Sainte-Lucie					2,3	3,0	5,3	0,00
Saint-Vincent-et-Grenadines	16,2		16,2	0,00	8,8		8,8	0,00
Samoa	115,9	4,9	120,8	0,02	147,8	4,2	151,9	0,02
Sao Tomé-et-Principe	83,9		83,9	0,01	30,5		30,5	0,00
Sénégal	2 928,9	402,8	3 331,7	0,47	4 084,6	579,9	4 664,5	0,60
Seychelles					11,4	65,0	76,4	0,01
Sierra Leone	271,0	2,8	273,8	0,04	372,0	54,3	426,4	0,05
Singapour	1 803,4	633,3	2 436,7	0,34	4 327,5	49,1	4 376,6	0,56
Somalie	614,8	434,5	1 049,3	0,15	750,7	856,2	1 606,9	0,21
Soudan	3 407,0	835,5	4 242,5	0,59	1 107,6	9 089,0	10 196,6	1,31
Sri Lanka	682,6	72,3	754,9	0,11	1 438,6	357,5	1 796,1	0,23
Suède	20 093,7	1 032,0	21 125,7	2,95	16 239,7	910,9	17 150,6	2,21
Suriname	0,9		0,9	0,00		3,1	3,1	0,00
Swaziland	193,5	10,7	204,2	0,03	508,4		508,4	0,07
Tchad	781,0	2 791,7	3 572,7	0,50	1 452,3	178,1	1 630,4	0,21
Tchécoslovaquie	616,4	394,0	1 010,4	0,14	400,8	217,8	618,6	0,08
Thaïlande	4 566,8	1 730,5	6 297,3	0,88	4 958,0	204,4	5 162,5	0,67
Togo	536,6	4,0	540,6	0,08	746,4	127,1	873,5	0,11
Trinité-et-Tobago	86,3	58,2	144,5	0,02	91,6	23,2	114,8	0,01
Tunisie	33,7	84,2	117,9	0,02	70,5	28,5	99,0	0,01
Turquie	752,9		752,9	0,11	591,7	41,0	632,7	0,08
Tuvalu	11,6		11,6	0,00	10,2		10,2	0,00
Union des Républiques socialistes soviétiques	4 245,6	29,0	4 274,6	0,60	5 982,3	206,5	6 188,8	0,80
Uruguay	108,6	54,4	163,0	0,02	109,1	76,9	186,0	0,02
Vanuatu	0,8		0,8	0,00	43,0	55,0	98,0	0,01
Venezuela	377,0	0,8	377,8	0,05	375,9	271,0	646,9	0,08
Viet Nam	455,3		455,3	0,06	473,9	2,0	475,9	0,06
Yémen (République arabe du)	34,4	16,7	51,1	0,01	120,1	14,5	134,7	0,02
Yémen démocratique	1,5		1,5	0,00	10,1	22,7	32,8	0,00
Yougoslavie	1 256,3		1 256,3	0,18	1 924,0	937,6	2 861,6	0,37
Zaïre	709,9	77,0	786,9	0,11	394,8	42,5	437,3	0,06
Zambie	103,9	27,9	131,8	0,02	296,8	38,8	335,6	0,04
Zimbabwe	659,6	90,4	750,0	0,10	2 279,1	41,8	2 320,8	0,30
<b>Total partiel</b>	<b>536 635,0</b>	<b>102 454,8</b>	<b>639 089,8</b>	<b>89,33</b>	<b>568 825,8</b>	<b>136 170,8</b>	<b>704 996,5</b>	<b>90,84</b>
<b>Etats ou régions non membres</b>								
Bermudes	28,5	87,5	116,0	0,02		46,6	46,6	0,01
Hong-kong	5 839,9		5 839,9	0,82	8 720,0	31,0	8 751,0	1,13
Liechtenstein	5,1		5,1	0,00	10,0		10,0	0,00
République de Corée	4 741,7	689,8	5 431,5	0,76	2 187,0	87,0	2 274,0	0,29
République populaire démocratique de Corée	34,2		34,2	0,00				
Suisse	40 962,5	1 680,4	42 642,9	5,96	42 758,7	1 362,1	44 120,8	5,68
Taiwan	32,5		32,5	0,00	115,8		115,8	0,01
Tonga	7,2		7,2	0,00	42,6		42,6	0,01
Non spécifiés	22 154,4	42,2	22 196,6	3,10	13 382,9	2 360,1	15 743,0	2,03
<b>Total général</b>	<b>610 441,0</b>	<b>104 954,7</b>	<b>715 395,7</b>	<b>100,00</b>	<b>636 042,9</b>	<b>140 057,5</b>	<b>776 100,4</b>	<b>100,00</b>